

Boussières, 8.3.2025

Chantal MAKKI-Courtet

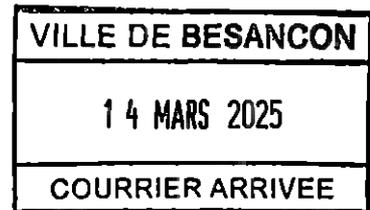
7 rue des Résistants

25320 Boussières

06-31-91-25-24

Chantal.makki-courtet@orange.fr

à



Mission PLUI

2 rue Mégevand

25000 Besançon

Mesdames, Messieurs les Instructeurs,

Dans le cadre de la phase de concertation pour l'élaboration du PLUI, je viens soumettre une demande de **déclassement** de deux parcelles situées sur la commune de Boussières. Cette demande est formulée par moi-même et mes deux fils Karim et Sami MAKKI, dont vous trouverez ci-joint les courriers.

Il s'agit des deux parcelles de la **zone AU secteur village Bas AE n°483 et AE n°477**, soumises actuellement à une OAP. Ces parcelles jouxtent ma parcelle **AE n°427**, qui a été déclassée de cette zone d'aménagement suite à un jugement du T.A de Besançon puis du T.A de Nancy en ma faveur. Il s'agit d'un jardin entièrement végétalisé (motif : « erreur d'appréciation »).

Mes deux enfants souhaitent construire sur leurs deux parcelles, pour eux et leurs enfants (donc 2 logements ou plus) dans le cadre **familial**, donc avec accès direct avec ma propre maison (n°464) que je leur ai déjà donnée en **nue-propriété**. D'autre part ces deux parcelles leur ont été données (en nue-propriété puis à 100%) par ma sœur décédée, qui tenait à ce que l'ensemble des terrains reste **familial**. J'ai fait construire à leur usage (j'ai 78 ans) une piscine sur la parcelle n°427, à laquelle ils ont accès direct depuis leurs parcelles. Ce regroupement familial est important pour eux comme lieux de vie en France (naissance, enfance et adolescence à Boussières) car ils travaillent à l'étranger. J'insiste sur ce point : le projet d'**ensemble**, mûri **ensemble** au fil des années, repose sur l'unité familiale et la volonté de maintenir dans le village un cadre de vie très végétalisé, verdoyant (qui profite à tous) en dehors de tout but spéculatif (dont le village est déjà parfois victime).

Sur un plan plus général, ces parcelles se trouvent dans la partie historique du village (cf : les Châlon-Arlay) : parcelles 302-303-304, maison haute dénommée « château » par les anciens, et dans le périmètre protégé de l'église classée M.H. D'où l'importance de préserver une zone de vue (cf dossier déposé par moi à la DRAC). Un grand mur de pierres sèches (dont mon fils est en partie propriétaire) nous sépare tout au long de la parcelle n°444.

Enfin, la configuration de la zone peut difficilement soutenir beaucoup plus d'habitations et donc de circulation automobile et sorties de véhicules : rue sinueuse avec entrée (n°305) très étroite, sans visibilité. Depuis peu, des cabinets d'orthophonie et kinésithérapie à l'autre bout de la rue (n°474) accentuent, par le va-et-vient des R.V., la circulation, dommageable pour les promeneurs pour qui la Rue des résistants reste un lieu rare de promenade dans le village.

J'ai déposé, en mairie et au Grand Besançon (service voirie ou eaux et assainissement) un dossier concernant les inondations d'eaux sales dans les maisons des parcelles 192 et 326 (n°3 et 5) (reflux d'eaux usées dans les toilettes et les douches), resté pour l'instant sans réponse : les canalisations d'eaux usées (rue en pente, pas de réseau séparatif) ne supportent déjà plus les flux d'eau lors des gros orages, les plaques d'égout sautent et recrachent papiers toilette, etc... Difficile d'imaginer une OAP dans ces conditions.

➔

Adhérente des associations de protection de la nature et du cadre de vie (SHFC, SH. Du Jura, Acanthe, RVB), je souhaite par cette demande de **déclassement** participer au développement harmonieux du village, au-delà de l'intérêt propre de ma famille.

Jè vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à ce courrier et de la réponse favorable que vous voudrez bien lui apporter.

PJ :

- Plan de la rue des Résistants, étroite et sinueuse, avec les sorties de véhicules.
- Courrier de mon fils Sami
- Courrier de mon fils Karim

Copies à :

- Madame la Présidente de Grand Besançon Métropole
- Monsieur le Maire de Boussières.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final vertical stroke, positioned to the right of the distribution list.

Bethesda, le 10 mars 2025

Sami MAKKI
5716 Trafton Place
Bethesda, 20817
Maryland, USA
Mob : +12409457999
sami.makki@sciencespo-lille.eu

Mission PLUI
2 rue Mégevand
25000 Besançon

Mesdames, Messieurs les Instructeurs,

Dans le cadre de la phase de concertation pour l'élaboration du PLUI, comme annoncé par Madame Chantal Makki, ma mère, dans sa lettre de demande de **déclassement** de deux parcelles situées sur la commune de Boussières, je vous joins mon courrier expliquant ma demande.

Je vous confirme par la présente mon désir de pouvoir construire pour moi et mes enfants, sur la parcelle n°477 de la zone **AU secteur village Bas**.

Il s'agirait d'un logement familial pour pouvoir rendre possible un accès direct avec la maison de notre mère et grand-mère (n°464) dont j'ai la nue-propriété avec mon frère aîné Karim. Je souhaite faire construire sur ma parcelle un logement spacieux pour pouvoir aussi accueillir ma belle-famille et des invités durant nos résidences à Boussières, tout en inscrivant le projet architectural dans cet environnement naturel si riche à préserver et à valoriser.

Ce désir de regroupement familial est important pour moi (naissance, enfance et adolescence à Boussières), pour mon frère et sa famille, pour mes enfants et leur grand-mère car je réside souvent à Paris, Lille ou, comme actuellement, à l'étranger. Le projet d'ensemble, développé au fil des années, repose sur l'unité familiale et la volonté de maintenir dans le village un cadre de vie très végétalisé, verdoyant profitable à tous en dehors de tout but spéculatif, de plus en plus souvent présent malheureusement.

Ces parcelles se trouvent dans la partie historique du village. Après la destruction par un voisin indélicat d'un petit murger de 60 m de long en quelques heures le 2 juin 2021, je souhaite fortement protéger, en valorisant les techniques traditionnelles, ces œuvres architecturales qui appartiennent à l'histoire de ce village comtois et qu'il est indispensable de préserver pour les générations futures. Créer cette cohérence paysagère par le déclassement est une étape importante de ce projet initié il y a plusieurs décennies (je suis né en 1975) qui s'inscrit dans le temps long de l'histoire familiale dans le village de Boussières.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à ce courrier et de la réponse favorable que vous voudrez bien apporter à notre demande de déclassement.

Sami Makki



Karim MAKKI

Londres, 10 / 03 / 2025

1 Elderslie road

Londres SE91UD

Royaume Uni

Mob France 07 86 39 34 76

UK +44 78 79 88 35 45

krmakki@yahoo.co.uk

Mission PLUI

2 rue Mégevand

25000 Besançon

Mesdames, Messieurs les Instructeurs,

Dans le cadre de la phase de concertation pour l'élaboration du PLUI, comme annoncé par Madame Chantal Makki, ma mère, dans sa lettre de demande de **déclassement** de deux parcelles situées sur la commune de Boussières, je vous joins mon courrier authentifiant et expliquant ma demande.

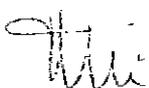
Je vous confirme par la présente notre désir de faire en sorte que la parcelle n°483 de la **zone AU secteur village Bas**, actuellement soumise à une OAP, soit déclassée.

Cette parcelle 483 est en indivision entre mes 2 filles et moi et résulte du choix de donations conjointes de ma mère et de ma tante décédée afin de conserver l'unité familiale de l'ensemble du terrain.

Dans un avenir proche nous aimerions avec mes filles pouvoir éventuellement construire un logement afin de maintenir cette proximité avec le reste de la famille, vivant actuellement à l'étranger une partie de l'année. Boussières étant important pour moi (ayant passé mon enfance et adolescence à cet endroit même), ainsi que pour mes enfants au même titre que le reste de la famille.

Comme expliqué par ailleurs par ma mère et mon frère Sami le projet d'ensemble, développé au fil des années, repose sur l'unité familiale et la volonté de maintenir un cadre de vie verdoyant dans cette partie historique du village.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à ce courrier et de la réponse favorable que vous voudrez bien apporter à notre demande de déclassement.



Karim Makki



Madame la Présidente du Grand Besançon Métropole
2 rue Mégervand
25034 Besançon Cedex